



ANALYSE TRIMESTRIELLE DU MARCHÉ DES JEUX EN LIGNE

3ème trimestre 2020

Introduction

L'Autorité nationale des jeux (ANJ) a succédé à l'ARJEL fin juin 2020 avec un territoire de régulation considérablement élargi et des pouvoirs renforcés.

L'ANJ est désormais compétente sur **toutes les composantes du marché des jeux d'argent** :

- les jeux en ligne que l'ARJEL régulaient, comme les paris sportifs et hippiques et le poker proposés par les 14 opérateurs agréés ;
- tous les jeux de la Française des Jeux ou du PMU vendus en points de vente physique ou en ligne ;
- les 237 hippodromes ;
- les 201 casinos et clubs de jeux parisiens, sauf pour les questions de lutte contre le blanchiment et de l'intégrité de l'offre des jeux qui restent sous la responsabilité du ministère de l'Intérieur.

Chaque trimestre, l'ANJ publie un rapport analysant l'activité du marché des jeux en ligne sur la période.

Le présent rapport, qui porte sur le troisième trimestre 2020 reflète la réaction de ce marché à l'impact de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 observé lors des premier et second trimestre de l'année.

Méthodologie

Les éléments qui figurent dans le rapport d'activité sont constitués, sauf indication contraire, sur la base des données transmises par les opérateurs de jeux et paris en ligne agréés à échéance hebdomadaire ou trimestrielle. Elles portent sur la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2020.

Sont considérés dans cette analyse uniquement les Comptes Joueurs Actifs (CJA), c'est-à-dire ceux dont les joueurs ont engagé au moins une action de jeu sur la période. Un joueur peut accéder à l'ensemble des jeux proposés chez un opérateur avec un unique compte, mais s'il est actif chez plusieurs opérateurs, il apparaît alors avec plusieurs comptes actifs.

Synthèse des données d'activité

	T3 2019	T3 2020	Variation
<i>Paris sportifs</i>			
Nombre de CJA	1 597 000	2 184 000	+ 37%
Mises	1 082 m€	1 615 m€	+ 49%
Produit Brut des Jeux	214 m€	228 m€	+ 6%
<i>Paris hippiquesaj</i>			
Nombre de CJA	309 000	347 000	+ 12%
Mises	270 m€	363 m€	+ 34%
Produit Brut des Jeux	66 m€	87 m€	+ 32%
<i>Poker</i>			
Nombre de CJA	643 000	880 000	+ 37%
Produit Brut des Jeux	66 m€	90 m€	+ 36%
TOTAL			
Nombre de CJA	2 117 000	2 738 000	+ 29%
Produit Brut des Jeux	346 m€	405 m€	+ 17%

Après un deuxième trimestre 2020 de perte d'activité en raison de l'arrêt des compétitions sportives, le marché des jeux en ligne a enregistré un redressement spectaculaire au troisième trimestre marqué par une croissance du chiffre d'affaires de +25% par rapport au deuxième trimestre 2020. Le marché s'est même rétabli à un niveau significativement supérieur à celui qui était le sien avant la crise sanitaire, puisque le chiffre d'affaires progresse de 17% par rapport au troisième trimestre 2019, couplé à une hausse de 29% du nombre de joueurs (soit 2,7 millions de joueurs).

Au total, malgré le confinement, sur les 9 premiers mois de l'année, le chiffre d'affaires global du marché des jeux en ligne a atteint 1,2 milliard d'euros, soit une progression de plus de 11% par rapport à 2019. Ce redressement profite à l'ensemble des segments de jeux, avec des records de mises en paris sportifs et hippiques en ligne.

Les résultats enregistrés sur le marché des jeux en ligne ouvert à la concurrence au deuxième trimestre de 2020 avaient été très fortement influencés par l'impact de la situation sanitaire sur l'offre de jeux en ligne et sur la pratique des joueurs. Le segment du poker avait connu l'évolution la plus significative marquée par la progression record du chiffre d'affaires de 126% par rapport au T2 2019, tiré à la hausse par l'activité très intense des joueurs pendant la période de confinement. Dans le même temps, le marché des paris hippiques a affiché une croissance importante (+35% des mises), certes inférieure à celle relevée sur le segment du poker mais nettement plus prononcée que son niveau tendanciel, et ce, malgré la suspension des courses françaises pendant près de la moitié du trimestre. Enfin, l'activité de paris sportifs avait perdu près de 60% de mises par rapport au trimestre équivalent de 2019, en raison de l'offre de paris quasi nulle jusqu'au mois de mai, suivi du retour progressif de certaines compétitions de football. Au global, le marché des jeux en ligne avait ainsi enregistré, au 2ème trimestre 2020, une baisse de 6% de chiffre d'affaires et un recul de 9% de comptes joueurs actifs.

A rebours de cette dégradation observée au deuxième trimestre 2020, le marché des jeux en ligne a enregistré un redressement spectaculaire au troisième trimestre.

Paris sportifs

Au troisième trimestre 2020, la mise en œuvre des mesures de déconfinement, qui ont autorisé la tenue d'un certain nombre de compétitions sportives a permis au marché des paris sportifs en ligne de se réorienter à la hausse.

En dépit d'une offre de paris amputée de plusieurs compétitions majeures comme l'UEFA Euro de football, les Jeux Olympiques d'été et le tournoi de tennis de Wimbledon, le niveau de mises de l'activité connaît une progression remarquable de 49% par rapport au troisième trimestre de 2019 et s'élève à 1,6 milliard d'euros. Ce volume de mises est le plus élevé mesuré sur un trimestre depuis 10 ans.

Les enjeux des parieurs sportifs se sont principalement portés sur les matches et compétitions de football, qui représentent 64% de l'activité pour un total de plus d'1 milliard d'euros de mises. Fait marquant, la finale de la Ligue des Champions entre le Paris Saint-Germain et le Bayern Munich devient la seconde rencontre sportive à concentrer le plus d'enjeux depuis l'ouverture du marché avec plus de 31 millions d'euros de mises. Elle est seulement devancée par la finale de la Coupe du Monde de football 2018, qui avait généré 38,5 millions d'euros de mises.

Les résultats du deuxième trimestre faisaient état d'une diminution du nombre de parieurs sportifs, encore plus accentuée chez les plus jeunes joueurs. A l'inverse, la forte progression d'activité observée pour le troisième trimestre s'explique par la forte hausse de la population de parieurs. Le nombre de joueurs a en effet fortement augmenté (+37% par rapport au troisième trimestre 2019) et particulièrement chez les 18-24 ans dont le nombre de parieurs s'accroît de 115% par rapport au 2^{ème} trimestre 2020. Ceci atteste que la demande est très sensible à l'attractivité du calendrier sportif.

Le segment des paris sportifs redevient ainsi l'activité dominante du marché des jeux en ligne et enregistre un chiffre d'affaires de 228 millions d'euros, soit plus de 56 % du chiffre d'affaires global du marché (contre 29% au T2 2020), en hausse de 6% par rapport au T3 2019. La progression d'activité du trimestre provient donc de la croissance du nombre de joueurs actifs de l'activité et non d'une croissance des dépenses moyennes par joueur, qui au contraire baisse ce trimestre de 22% par rapport au troisième de 2019 et s'élèvent à 104 euros.

Cette dynamique d'activité se manifeste également sur le réseau physique de distribution. En effet, la FDJ a communiqué une progression des mises en paris sportifs de l'ordre de 27% au troisième trimestre tous canaux confondus (en ligne et réseau physique). Les performances de l'opérateur sur la période estivale seraient ainsi de nature à amortir, au moins partiellement, la chute des mises enregistrées sur ce segment de jeux au premier semestre (-39%).

Poker

Le marché du poker enregistre une nouvelle progression d'activité très importante ce trimestre. En effet, le chiffre d'affaires du trimestre est de l'ordre de 90 millions d'euros, soit une hausse de 36% par rapport à l'an passé.

L'activité du trimestre sur le segment du poker en ligne poursuit donc une dynamique très élevée, portée par le maintien de la pratique d'une partie des joueurs inscrits pendant le confinement (par rapport à l'année dernière, le bassin de joueur a augmenté de 37%). Elle s'est en revanche nettement ralentie par rapport au deuxième trimestre qui avait vu le chiffre d'affaires atteindre 142 millions d'euros pour un nombre de joueurs d'environ 1,1 million. Les dépenses moyenne par joueur n'ont en revanche pas évolué par rapport à l'an passé et stagnent à 102 euros.

Lors du premier confinement au premier trimestre 2020, les opérateurs de poker en ligne avaient relayé les principaux conseils pour favoriser le maintien d'une pratique de jeu récréative et prévenir les risques relatifs à l'intensification du jeu et la multiplication du nombre de joueurs excessifs. Dans le contexte actuel, l'ANJ encourage l'ensemble des opérateurs à redoubler de vigilance en la matière, en renforçant leurs actions de protection des joueurs, et notamment en faisant la promotion des nouveaux mécanismes de modération de temps de jeu applicables depuis le 1^{er} octobre.

Paris hippiques

Les enjeux enregistrés ce trimestre sur le marché des paris hippiques en ligne sont en hausse de 34%, soit une progression similaire à celle du précédent trimestre. L'activité a généré 363 millions d'euros de mises, ce qui correspond au montant d'enjeux le plus important enregistré sur ce segment de jeux sur un trimestre. Il est supérieur d'un million d'euros au montant généré au T2 2020.

La croissance d'activité du trimestre résulte en partie de l'augmentation du nombre de parieurs, qui progresse de 12% par rapport au troisième trimestre 2019, pour s'établir à plus de 347 000 comptes joueurs actifs. Elle s'explique aussi par la hausse de la dépense moyenne par joueur du trimestre, qui augmente de 18% pour atteindre 251 euros (mais recule néanmoins de 9% au regard de celle du T2 2020).

Au-delà de ses effets sur la composante en ligne, la situation sanitaire a eu un impact sensible sur le marché des paris hippiques en réseau physique de distribution. Au premier semestre, le PMU n'a pas pu proposer de courses françaises à son offre de paris pendant près de deux mois. Les résultats de l'opérateur sous monopole ont également été affectés par les fermetures temporaires de nombreux établissements d'enregistrement des paris pendant la première vague de confinement. En conséquence, les résultats du GIE PMU sur le segment des paris hippiques sont en retrait de 31% à l'issue du premier semestre.

Cependant, le PMU communique un regain d'activité notable au troisième trimestre 2020 qui devrait limiter la baisse d'exploitation attendue au terme de l'année. Il a ainsi fait état d'une progression de 8% dans le réseau physique et un total de mises, tous canaux confondus de 2,35 milliards d'euros sur ce trimestre, meilleure performance sur la période de l'histoire du PMU.

Les actions de l'ANJ

Depuis sa mise en place en juin dernier, l'ANJ a engagé différents chantiers liés à la mise en œuvre du nouveau dispositif de régulation du secteur.

Le collège de l'ANJ s'est réuni à 8 reprises avec une activité intense et structurante (44 décisions et 3 avis) portant sur des sujets divers :

- Renouvellement des agréments de 10 opérateurs en ligne et attribution d'un agrément pour un nouvel opérateur ;
- L'offre de jeux proposée par les opérateurs dans leurs différentes dimensions (la « liste sport » qui définit les compétitions sportives qui peuvent être proposées aux paris, l'approbation du programme des jeux de la FDJ et du PMU, les demandes d'autorisation de nouveaux jeux présentés par la FDJ, l'examen du calendrier des courses hippiques, l'homologation des règlements et des logiciels de jeux des opérateurs, etc.)

Au plan institutionnel, le règlement intérieur de l'ANJ et une convention de coopération avec le ministère de l'intérieur (SCCJ, Service centrale des courses et jeux) ont été adoptés. Par ailleurs, les commissions participatives permanentes, compétentes respectivement pour la prévention du jeu excessif ou pathologique, pour le contrôle des opérations de jeux et, enfin, pour la lutte contre la

fraude et contre le blanchiment des capitaux, devraient débuter leurs travaux au début de l'année 2021.

Enfin, l'ANJ finalise actuellement les cadres de référence relatifs à la prévention du jeu excessif et à la lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Ils constitueront les pierres angulaires du cadre juridique de la nouvelle régulation. C'est sur la base de ces cadres de référence que les opérateurs devront présenter chaque année à l'ANJ leur plan d'actions à venir dans les domaines concernés et le bilan de l'année précédente.

SOMMAIRE

1. Activité du trimestre

PAGE 7

a. Paris sportifs	7
b. Paris hippiques	11
c. Jeux de cercle	13



2. Population de joueurs en ligne

PAGE 16

a. Répartition des CJA par activité	18
b. Répartition des CJA par tranche d'âge	20
c. Répartition des CJA par genre	21
d. Répartition des CJA par origine géographique	22



3. Comportements d'approvisionnement : moyens de paiement utilisés

PAGE 24



4. Comportements de jeu

PAGE 25

a. Ventilation de la population des comptes joueurs par mises cumulées	25
b. Comptes joueurs générant le plus de mises	28
c. Montant moyens des caves, recaves et répartition des droits d'entrée en jeux de cercle	29
d. Répartition des joueurs par terminaux de connexion utilisés	30



5. Dépenses marketing des opérateurs agréés

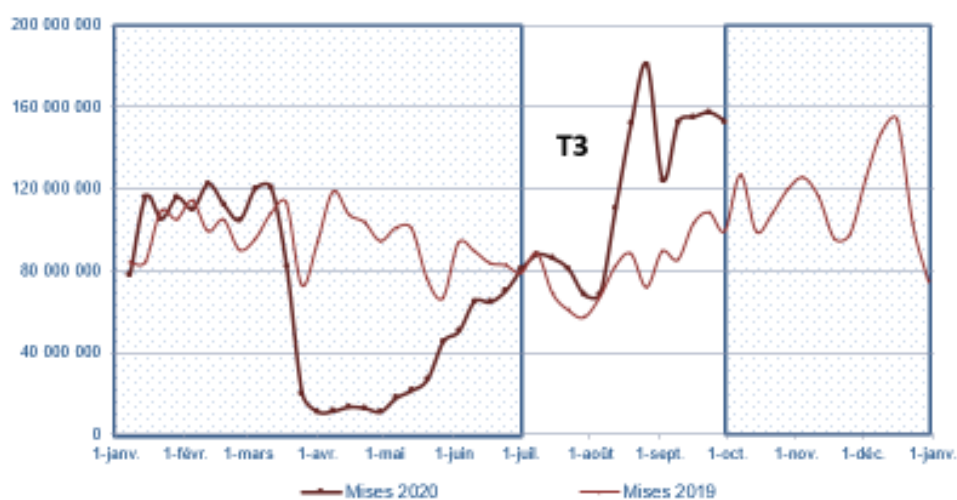
PAGE 31

a. Evolution mensuelle des budgets médias des opérateurs agréés	31
b. Répartition des budgets marketing totaux des opérateurs par supports	32





Figure 1 : Evolution hebdomadaire des mises en paris sportifs



Le segment des paris sportifs a été l’activité de jeux en ligne ouverte à la concurrence la plus touchée par la crise sanitaire au cours des premiers mois de l’année et particulièrement au T2 2020. En effet, elle se limitait pendant près de la moitié du précédent trimestre aux compétitions biélorusses de football et aux tournois professionnels de baseball coréen. La reprise des compétitions de football à partir du mois de mai à tout de même permis aux opérateurs de développer une offre de jeux plus en phase avec les attentes des parieurs, préservant partiellement les résultats sur ce trimestre.

Alors que le pari sportif tire en général à la hausse le marché des jeux en ligne, l’activité est la seule composante du secteur à avoir enregistré une baisse d’activité au cours des deux premiers trimestres de 2020 (-4% au T1 2020 et -57% au T2 2020), situation inédite depuis l’ouverture du marché en 2010.

L’offre de paris du troisième trimestre a également subi la suspension ou le report de compétitions majeures qui représentaient des leviers importants de recrutement de joueurs comme l’UEFA Euro de football ou encore les Jeux Olympiques d’été de Tokyo. Un grand nombre de compétitions sportives ont malgré tout pu se disputer, ce qui a favorisé le retour de la croissance sur le marché.

En effet, les mises engagées sur les événements sportifs du trimestre s’élèvent à plus d’1,6 milliard d’euros, ce qui correspond au volume de mises le plus important enregistré sur un trimestre dans l’activité depuis l’ouverture du marché. Les enjeux du trimestre sont en hausse de 49% par rapport au trimestre équivalent de 2019 et, à titre de comparaison, sont plus de trois fois supérieurs à ceux enregistrés au cours du deuxième trimestre.

Tableau 1 : Evolution trimestrielle de l'activité en paris sportifs

Paris sportifs	2018	2019	T3 2019	T3 2020	ΔT3 2020/ T3 2019
Mises	3 904 m€	5 056 m€	1 082 m€	1 615 m€	+ 49%
PBJ	691 m€	880 m€	214 m€	228 m€	+ 6%
TRJ (avant bonus)	82,3%	82,6%	80,2 %	85,9%	+ 5,7 pts
Bonus distribués	81 m€	90 m€	17 m€	37 m€	+ 118%
TRJ (après bonus)	84,4%	84,4%	81,8%	88,2%	+ 6,4 pts
Prélèvements (hors TVA)	363 m€	470 m€	101 m€	104,5 m€	+ 4%

Le Produit Brut des Jeux de l'activité du trimestre atteint 228 millions d'euros et progresse de 6%, soit une évolution très nettement inférieure aux enjeux (+49%). Cette différence de croissances entre les deux indicateurs est la conséquence d'une redistribution aux parieurs particulièrement élevée (85,9% de TRJ avant bonus) provenant de résultats sportifs défavorables aux opérateurs, notamment sur les matches de Ligue des Champions de football.

Les actions des opérateurs de paris sportifs en matière de délivrance de bonus s'étaient sensiblement réduites au trimestre précédent en raison de l'offre peu attractive. Avec la reprise des compétitions sportives, les opérateurs ont massivement eu recours à ce levier pour inciter leur base de parieurs à jouer, produisant une augmentation des abondements de 118% à 37 millions d'euros.

Depuis l'évolution de la fiscalité survenue au début d'année 2020 en paris sportifs, la base fiscale a évolué au PBJ déduit des bonus. Les évolutions d'activité du trimestre produisent un montant de prélèvements en hausse de 4% à environ 104,5 millions d'euros.

Tableau 2 : Activité sur les principaux sports du trimestre

Evénements	Mises T3 2020	% des mises en direct	Δ T3 2020 / T3 2019	PBJ T3 2020
Football	1 027 m€	28%	+ 86%	128 m€
Ligue 1	77 m€	19%	- 6%	- 8m€
Ligue 2	14 m€	28%	- 44%	0,5 m€
Premier League	95 m€	20%	+ 157%	11 m€
LaLiga	70 m€	21%	+ 96%	15 m€
Série A	96 m€	21%	+ 332%	19 m€
Bundesliga	10 m€	24%	- 27%	4 m€
Ligue des Champions	139 m€	14%	+ 206%	-0,5 m€
Ligue Europa	65 m€	22%	+ 91%	- 2,5 m€
Tennis	299 m€	43%	- 18%	56 m€
Grand Chelem – US Open	89 m€	36%	+ 33%	13 m€
Grand Chelem – Roland Garros	43 m€	46%	-	11 m€
Basketball	154 m€	38%	+ 266%	20 m€
NBA	135 m€	33%	+ 135 m€	16 m€
Baseball	48 m€	47%	+ 194%	10 m€
Rugby	21 m€	43%	- 23%	4 m€
Rugby à XIII	19 m€	44%	+ 220%	2 m€
Cyclisme	11 m€	58%	+ 42%	2 m€
Autres sports	37 m€	49%	+ 45%	6 m€
TOTAL	1 615 m€	34%	+ 49%	228 m€

Les enjeux des parieurs sportifs se sont principalement portés sur les matches et compétitions de football qui représentent 64% de l'activité pour un total de 1 027 millions d'euros de mises. Les rencontres de phase finale de l'édition 2020 de la Ligue des Champions, qui devaient initialement se dérouler au cours du deuxième trimestre, se sont disputées pendant le mois d'août. La compétition a généré un volume d'enjeux de l'ordre de 139 millions d'euros notamment grâce au parcours des deux représentants français qui contribuent à près de 76% aux enjeux sur la compétition. La finale de la compétition entre le Bayern Munich et le Paris Saint-Germain devient la seconde rencontre sportive à concentrer le plus d'enjeux depuis l'ouverture du marché avec plus de 31 millions d'euros de mises. Elle est seulement devancée par la finale de la Coupe du Monde de football 2018 qui avait généré 38,5 millions d'euros de mises.

Le championnat de Ligue 1 a compté un nombre de rencontres très inférieur aux autres championnats étrangers ce trimestre suite à l'interruption de la saison 2019-2020. Au contraire, les saisons 2019-2020 des principaux championnats étrangers sont arrivés à leur terme de façon décalée en juillet et les nouvelles saisons ont repris en septembre. En conséquence, les championnats tels que la Serie A ou la Premier League devancent la Ligue 1 en montant total de mises engagées ce trimestre. Toutefois, en rapportant les montants de mises aux nombres de matches, la Ligue 1 reste le championnat de football qui génère le plus d'activité.

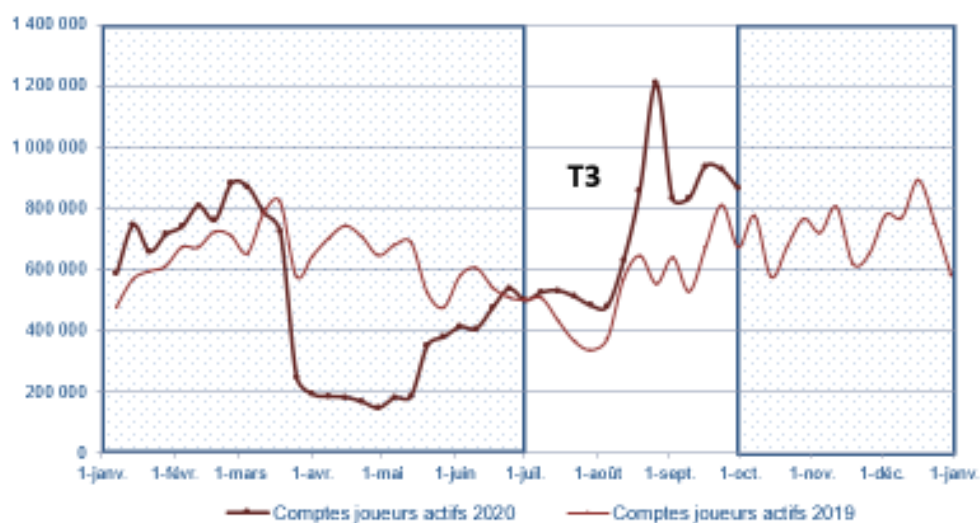
Le tennis est la seconde discipline à enregistrer le plus de mises, les enjeux sur ce sport contribuant à hauteur de 19% de l'activité. L'offre de tennis a été nettement altérée par les annulations de tournois majeurs comme le tournoi du Grand Chelem de Wimbledon ou le tournoi de Madrid. L'US Open s'est en revanche bien déroulé, et une partie des rencontres de Roland Garros se sont disputées ce trimestre. En conséquence, les enjeux en tennis diminuent de 18% ce trimestre à près de 300 millions d'euros. Le basketball, troisième sport à réunir le plus de mises, enregistre la progression des mises la plus élevée (+266%), grâce au report à ce trimestre des matches de playoffs de NBA. Les variations d'enjeux sur les autres sports sont également à mettre en relief avec les reports de calendriers et les suspensions de compétitions liés à la situation sanitaire.

	2018	2019	T3 2019	T3 2020	Variation
Mises sur événements en France	635 m€	869 m€	142,5 m€	152 m€	+7%
Estimation du droit au pari	6,4 m€	8,6 m€	1,4 m€	1,5 m€	+7%

Les événements sportifs du trimestre organisés en France ont généré environ 152 millions d'euros de mises, soit un montant en progression de 7% par rapport au troisième trimestre 2019. Les manifestations sportives françaises qui ont généré le plus de mises ce trimestre sont les championnats professionnels de football (91 millions d'euros au total), les premiers matches du tournoi de tennis de Roland Garros (43 millions d'euros), ou encore le Tour de France qui a concentré plus de 9 millions d'euros de mises.

Suite à la progression des enjeux engagés sur les compétitions organisées en France, la redevance relative au droit au pari versée par les opérateurs de paris aux organisateurs des compétitions progresse parallèlement de 7% pour un total d'1,5 million d'euros.

Figure 2 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en paris sportifs



La reprise des compétitions sportives notamment à partir du mois d'août a produit un retour des parieurs sportifs qui avaient cessé de jouer au précédent trimestre. Ainsi la moyenne de CJA par semaine de l'ensemble du trimestre s'élève à 740 000 et est supérieure de 35% à celle du T2 2020. Le pic de joueurs actifs se produit la semaine de déroulement des matches de Ligue des Champions de football, ce qui atteste de la popularité de la compétition. En effet sur cette semaine, 1,2 millions de joueurs ont engagé des mises en paris sportifs soit un pic de joueurs actifs qui n'avait jamais été atteint dans l'activité.

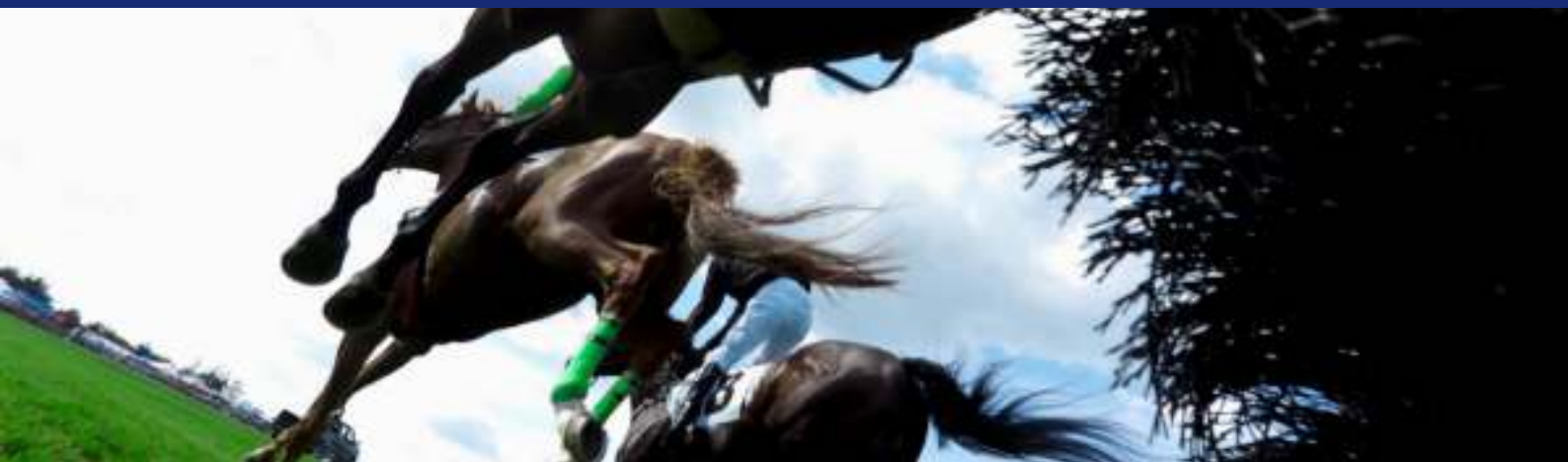
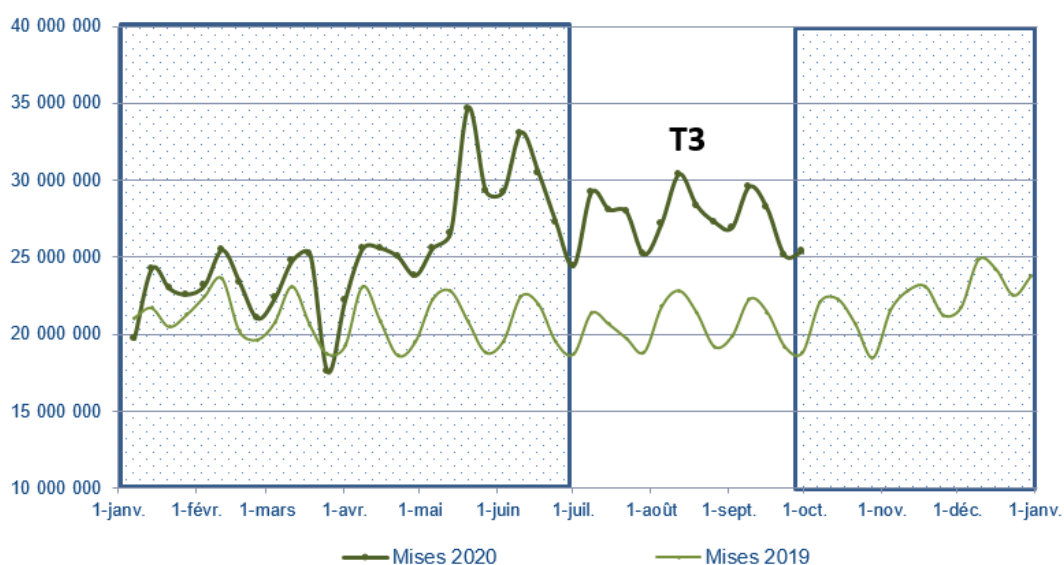


Figure 3 : Evolution hebdomadaire des mises en paris hippiques



Les résultats du deuxième trimestre 2020 témoignaient d'une croissance importante des enjeux engagés en paris hippiques. La progression de l'activité se mesurait sur l'ensemble du trimestre mais s'était accélérée dès la reprise des courses françaises, suspendues pendant plus d'un mois.

Le montant de mises réunies sur les courses hippiques du troisième trimestre s'élève à 363 millions d'euros, ce qui correspond au volume d'enjeux le plus important enregistré sur un trimestre, devançant d'un million d'euros le volume d'enjeux généré au T2. Les enjeux de l'activité sont en hausse de 34% par rapport à l'an passé, soit une progression qui se maintient à un rythme presque équivalent au précédent trimestre (+35%).

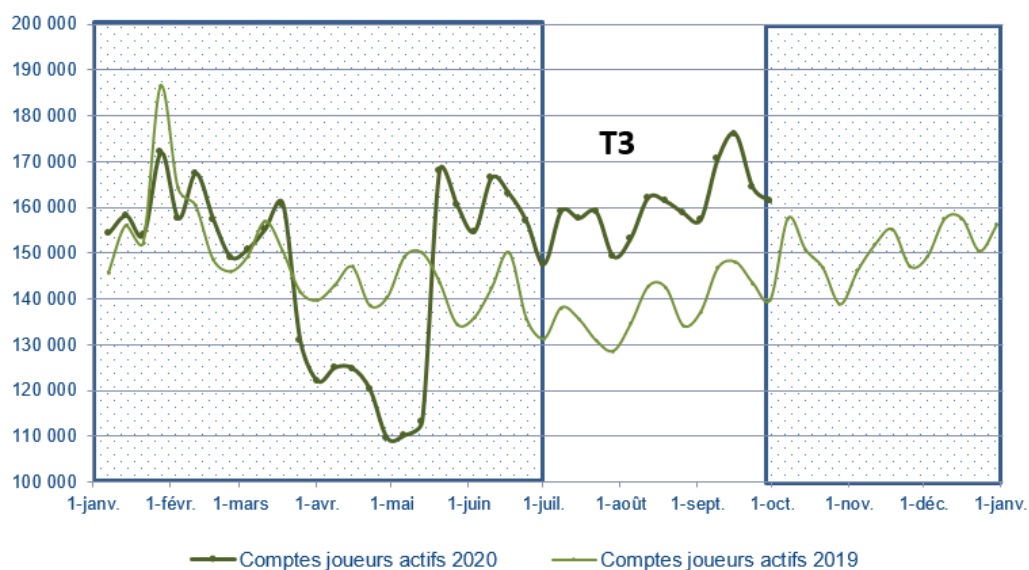
L'interruption des courses françaises pendant une grande partie du trimestre avait provoqué une concentration des mises sur les courses étrangères le trimestre dernier. Elles avaient en effet généré 46% du total des mises hippiques au T2 2020 contre donc 54% des enjeux sur les courses françaises. Au troisième trimestre, les courses françaises génèrent 87% de l'activité, ce qui est plus conforme avec les observations habituelles.

Tableau 3 : Evolution trimestrielle des mises et du PBJ en paris hippiques

Paris hippiques	2018	2019	T3 2019	T3 2020	Δ T3 2020 / T3 2019
Mises	1 049 m€	1 106 m€	270 m€	363 m€	+ 34%
PBJ	256 m€	271 m€	66 m€	87 m€	+32%
TRJ (avant bonus)	75,6%	75,5%	75,7%	76,0%	+ 0,3 pt
Bonus distribués	33 m€	25 m€	5 m€	4 m€	-30%
TRJ (après bonus)	78,8%	77,7%	77,5%	77,0%	-0,5 pt
Prélèvements (hors TVA)	36 m€	145 m€	36 m€	47 m€	+ 29%

Le Produit Brut des Jeux augmente parallèlement aux mises de 32% à 87 millions d’euros. L’écart de progression provient d’un relèvement de 0,3 point de la part des enjeux redistribués aux joueurs avant versement de bonus. Les gratifications versées par les opérateurs, nettement réduites au trimestre précédent, reculent de nouveau de 30% ce trimestre et s’élèvent à 4 millions d’euros. La croissance d’activité du trimestre entraine une progression des prélèvements de 29% pour un total de 47 millions d’euros.

Figure 4 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en paris hippiques



En moyenne, 161 000 comptes joueurs ont parié hebdomadairement sur les courses hippiques ce trimestre, soit une moyenne de joueurs actifs en hausse de 16% par rapport à celle du T3 2019. L’écart entre la progression de 16% de la moyenne de joueurs actifs par semaine du trimestre et la progression des enjeux de 34% traduit un phénomène d’augmentation notable des dépenses moyennes par joueur, observation déjà vérifiée au précédent trimestre.



Tableau 4 : Evolution trimestrielle des mises et droits d'entrée et du PBJ en jeux de cercle

Jeux de cercle	2018	2019	T3 2019	T3 2020	ΔT3 2020/ T3 2019
Produit brut des jeux	258 m€	272 m€	66 m€	90 m€	+ 36%
dont cash game	88 m€	88 m€	21 m€	24 m€	+ 12%
dont tournois	170 m€	184 m€	45 m€	66 m€	+ 48%
TRJ (avant bonus)	96,0%	95,9%	95,5%	95,3%	- 0,2 pt
Bonus distribués	69 m€	64 m€	14 m€	19 m€	+ 38%
TRJ (après bonus)	97,1%	97,2%	96,4%	96,3%	- 0,1 pt
Prélèvements (hors TVA)	82 m€	86 m€	21m€	27 m€	+ 30%

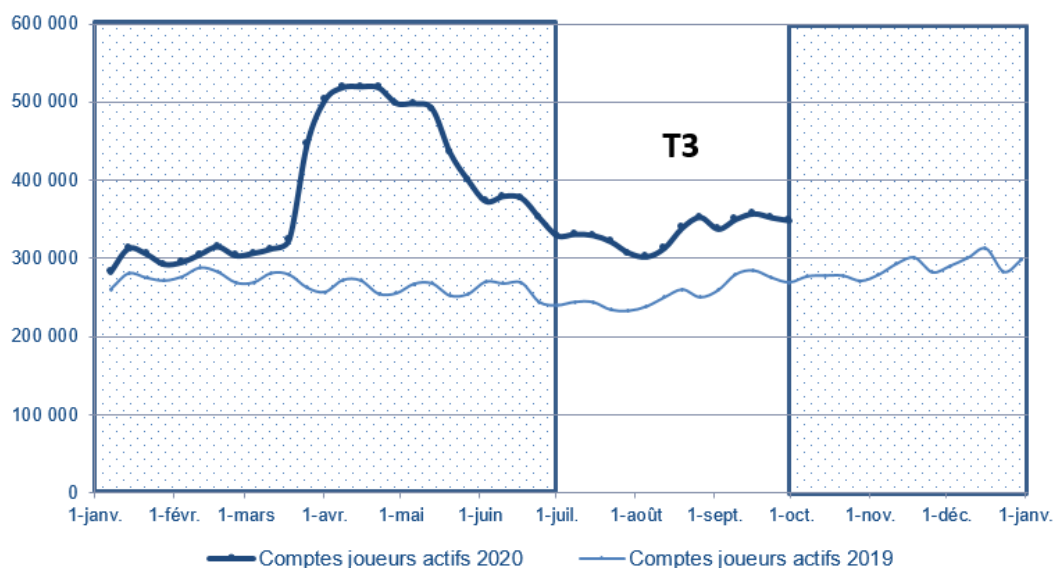
Le marché du poker en ligne a connu une croissance de 83% de chiffre d'affaires au premier semestre. La pratique des joueurs s'était notamment nettement intensifiée pendant le confinement produisant un chiffre d'affaires record de 142 millions d'euros au T2 2020.

Au troisième trimestre, le Produit Brut des jeux atteint 90 millions d'euros, soit une croissance de 36% au regard du troisième trimestre 2019. La dynamique de croissance s'est ainsi nettement ralentie par rapport aux deux précédents trimestres. Elle reste toutefois très supérieure à celle enregistrée au cours des précédents exercices.

Le poker en ligne se pratique sous deux formes, le cash game et les tournois. Les tournois correspondent aux parties qui requièrent le paiement d'un droit d'entrée, susceptible d'être perdu en cas d'abandon du joueur. Cette forme est la plus pratiquée et contribue à hauteur de 74% au chiffre d'affaires du secteur. L'activité sur les tournois est également celle qui a le plus progressé, son chiffre d'affaires augmentant de 48% sur la période.

Au contraire, sur les tables de cash game, les joueurs peuvent entrer et sortir plus librement sans risque de perte de leurs gains éventuels. Le PBJ du trimestre issu des parties de cash game augmente de 12% à 24 millions d'euros. La croissance d'activité du trimestre en poker produit une hausse de 30% des prélèvements du secteur qui atteignent 27 millions d'euros.

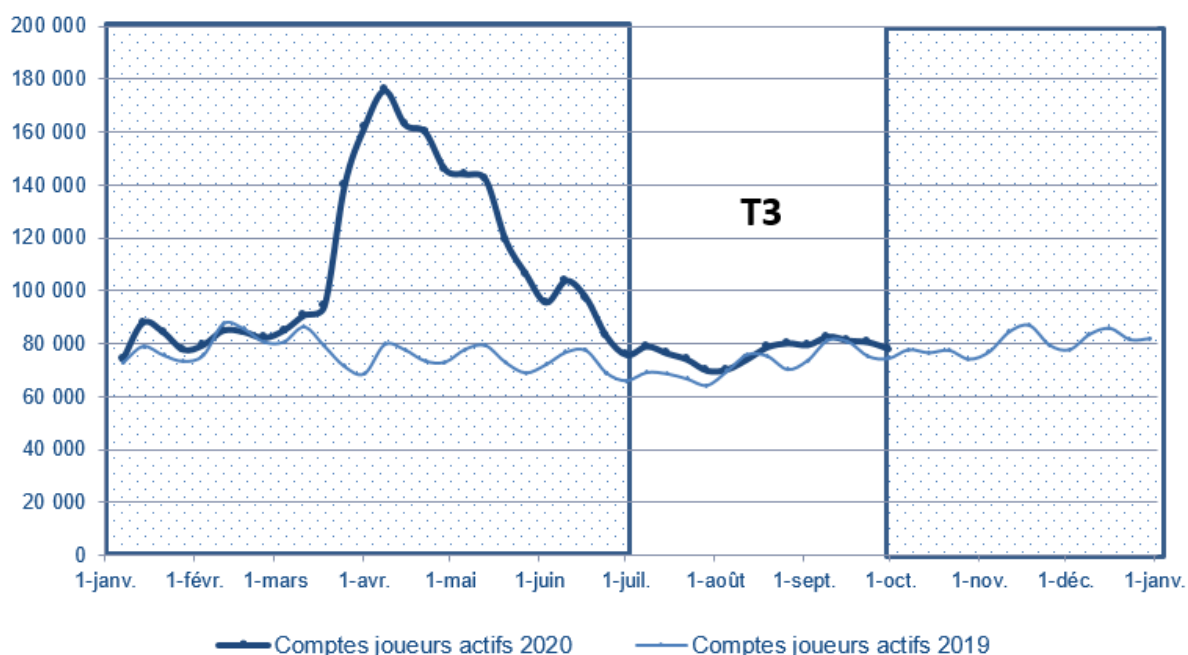
%Figure 5 : Evolution hebdomadaire du nombre de CJA en poker



La dynamique d'activité enregistrée sur le segment du poker ce trimestre résulte de la progression importante du nombre de joueurs. Chaque semaine, environ 334 000 joueurs ont participé à des parties de poker, en cash game ou en tournois, contre 256 000 l'an passé sur la période, ce qui représente une progression de 31%. La moyenne de joueurs actifs est inférieure à celle observée au T2 2020 (438 000), en raison notamment de l'activité en nombre de joueurs importante pendant le confinement.

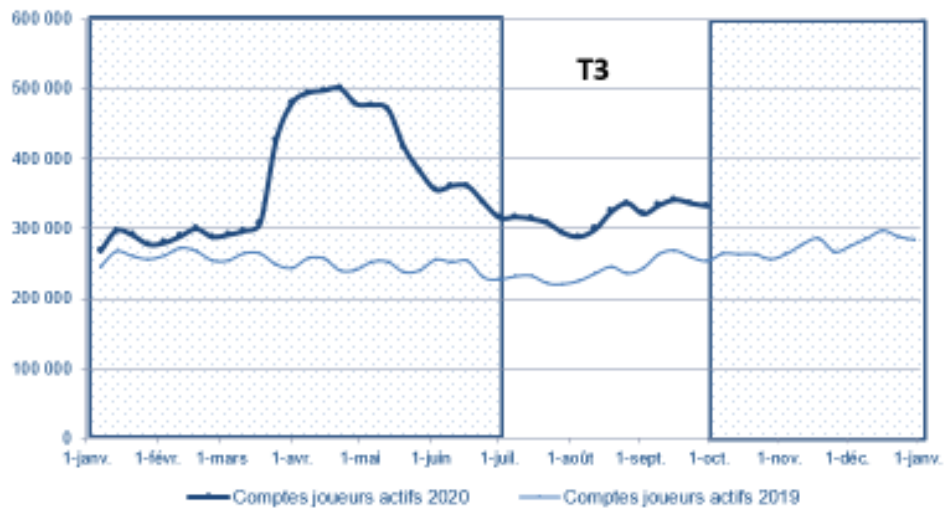
Le niveau moyen de joueurs actifs en poker est toutefois supérieur à celui qui précédait le confinement, ce qui tend à confirmer un maintien de la pratique des nouveaux inscrits.

Figure 6 : Evolution du nombre de CJA moyen par semaine en cash game



Environ 77 000 joueurs ont participé chaque semaine à des parties de cash game ce trimestre contre 73 000 l’an passé sur la période, soit une progression de 6%. Les nouveaux joueurs de poker se sont ainsi peu orientés sur ce format de poker.

Figure 7 : Evolution du nombre de CJA moyen par semaine en tournois



La moyenne hebdomadaire de joueurs actifs ayant participé à des tournois de poker est en augmentation de 32% ce trimestre et s’élève à 319 000. La moyenne hebdomadaire de participants à des tournois de poker du trimestre est très en deçà de celle du T2 2020 (419 000), mais le nombre de participations a augmenté progressivement au cours du trimestre.



Tableau 5 : Evolution trimestrielle de la population de CJA

	CJA/semaine			CJA trimestriels		
	T3 2019	T3 2020	Δ T3 2020/ T3 2019	T3 2019	T3 2020	Δ T3 2020/ T3 2019
Paris sportifs	547 000	740 000	+ 35%	1 597 000	2 184 000	+ 37%
Poker	256 000	334 000	+ 30%	643 000	880 000	+ 37%
Paris hippiques	139 000	161 000	+ 16%	309 000	347 000	+ 12%
Global	831 000	1 073 000	+ 29%	2 117 000	2 738 000	+ 29%

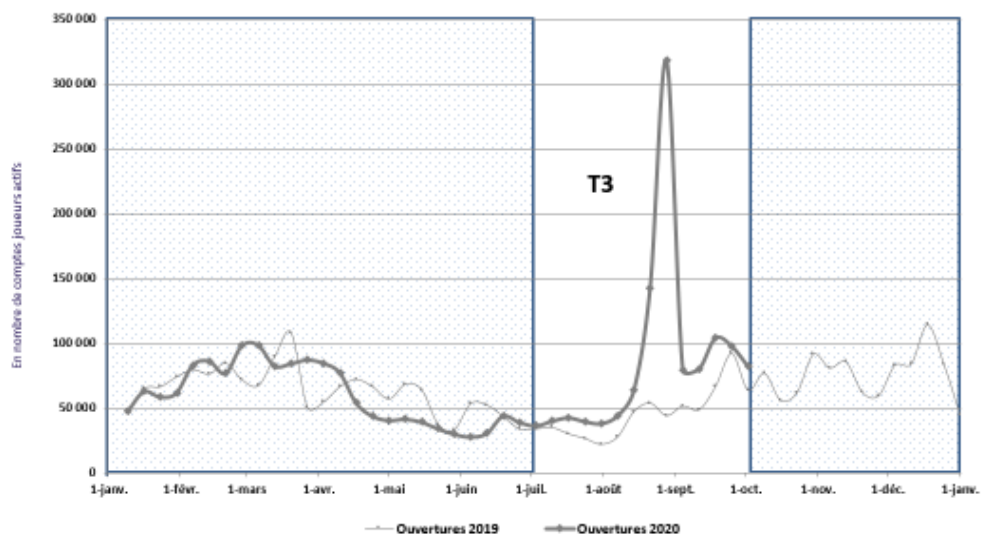
Le nombre total de comptes joueurs actifs sur les sites des opérateurs de jeux en ligne, qui avait diminué de 9% au deuxième trimestre de 2020 en raison du désintérêt des parieurs sportifs, repart en hausse. **Le marché des jeux en ligne enregistre 2,7 millions de joueurs, ce qui correspond à la base de CJA la plus élevée relevée sur un trimestre sur le marché, pour une progression de 29% par rapport au troisième trimestre de 2019.**

Le segment des paris sportifs avait enregistré une perte de 36% de parieurs au précédent trimestre en raison des effets de la situation sanitaire sur l'offre de paris. Il demeure toujours le segment à compter le plus de pratiquants avec 1 093 000 CJA. Au troisième trimestre 2020, la croissance du nombre de parieurs sportifs de l'activité repart suite à la reprise des compétitions sportives. L'activité compte environ 2,2 millions de participants ce trimestre, soit 37% de plus qu'au troisième trimestre de 2019 et surtout deux fois plus qu'au T2 2020.

Le segment du poker est la seconde activité de jeux en ligne en nombre de joueurs et comprend 880 000 participants à des parties ce trimestre. L'activité enregistre également une croissance de joueurs de 37% par rapport au troisième trimestre de 2019. En revanche, l'activité perd près de 200 000 joueurs actifs par rapport au précédent trimestre, ce qui traduit une perte d'engouement pour une partie des joueurs.

Malgré la suspension des courses hippiques françaises pendant près d'un mois, le nombre de parieurs de l'activité avait augmenté de 2% au T2 2020 pour un total de 319 000 CJA. La progression est nettement plus importante ce trimestre. Le nombre de CJA en paris hippique progresse de 12% pour un total 347 000 CJA.

Figure 8 : Evolution du nombre d'ouvertures de comptes joueurs



L'attractivité du calendrier sportif est un vecteur important d'inscriptions de nouveaux joueurs. L'offre de paris sportifs très réduite du précédent trimestre avait produit une baisse de 21% du nombre d'inscriptions du trimestre précédent.

Au cours du troisième trimestre 2020, la croissance des ouvertures de comptes reprend et à un rythme très élevé. En effet, les enregistrements de nouveaux comptes s'élèvent à 1,2 million et ont presque doublé sur la période (+92%).

Le marché agréé enregistre un pic de 318 000 inscriptions de joueurs la semaine du 17 au 23 août suite à la volonté des joueurs de parier sur les demi-finales et la finale de la Ligue des Champions de football auxquelles participaient deux clubs français. Les enregistrements de comptes de cette semaine représentent 27% du total d'ouvertures, ce qui souligne l'influence de l'offre de paris sportifs dans le recrutement de joueurs.

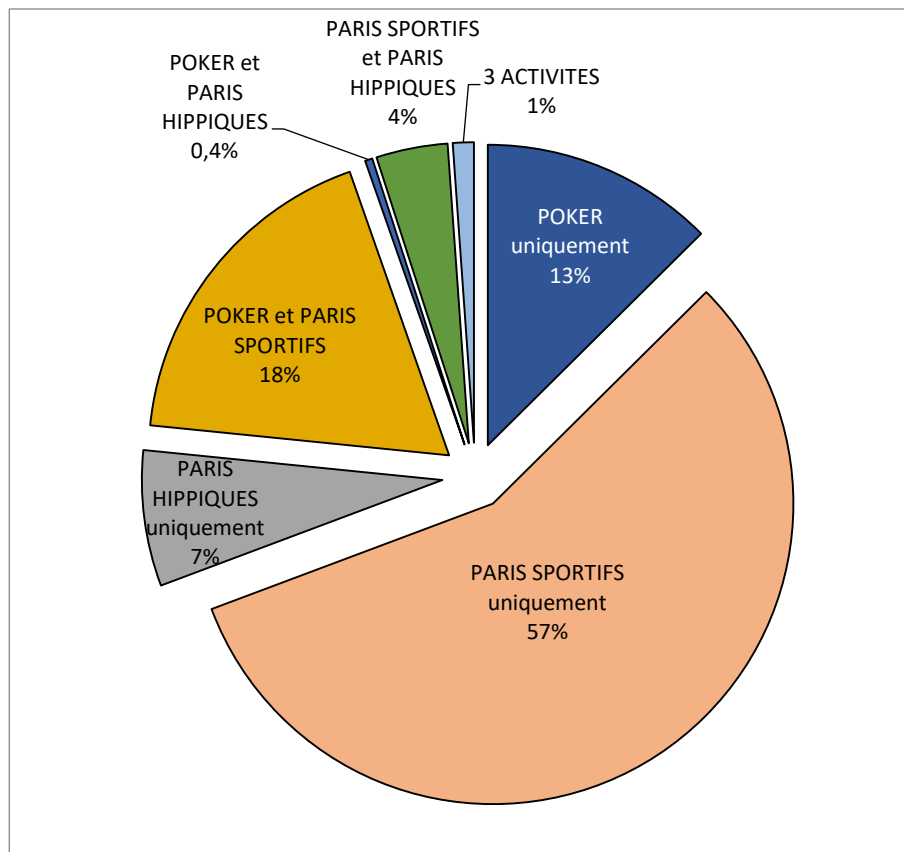


La répartition des CJA par activité est en grande partie liée à la structure de l'offre et des agréments dont disposent les opérateurs. Au troisième trimestre 2020, le marché est constitué de :

- 3 opérateurs agréés dans chacune des 3 activités ;
- 7 opérateurs titulaires de 2 agréments (paris sportifs/poker ou paris sportifs/paris hippiques) ;
- 4 opérateurs agréés dans une seule activité (paris sportifs uniquement), dont un inactif sur le trimestre.

L'ANJ a procédé ce trimestre à une vague de renouvellements d'agréments qui arrivaient à échéance au cours du trimestre. En ce sens, elle a instruit ce trimestre les dossiers de 9 opérateurs pour un total de 18 reconductions d'agréments. L'ANJ a également délivré deux agréments de paris sportifs et paris hippiques à l'opérateur NJJ PROJECT THIRTEEN.

Figure 9 : Répartition des CJA par activité chez un même opérateur



Le marché des jeux en ligne est principalement composé de joueurs actifs dans l'une des activités de jeux ouvertes à la concurrence. Les joueurs du trimestre exclusifs en paris sportifs représentent 57% du total de comptes joueurs, soit une proportion cohérente avec les résultats généralement observés. Dans le même temps, la proportion de joueurs ayant exclusivement été actifs en poker est de 13%. Cette part a diminué de plus de 20 points par rapport au deuxième trimestre de 2020, ce qui atteste que l'engouement envers le poker s'est en partie estompé. Enfin, la part de parieurs exclusivement actifs sur le segment des paris hippiques est plus réduite et s'élève à 7% du total de CJA.

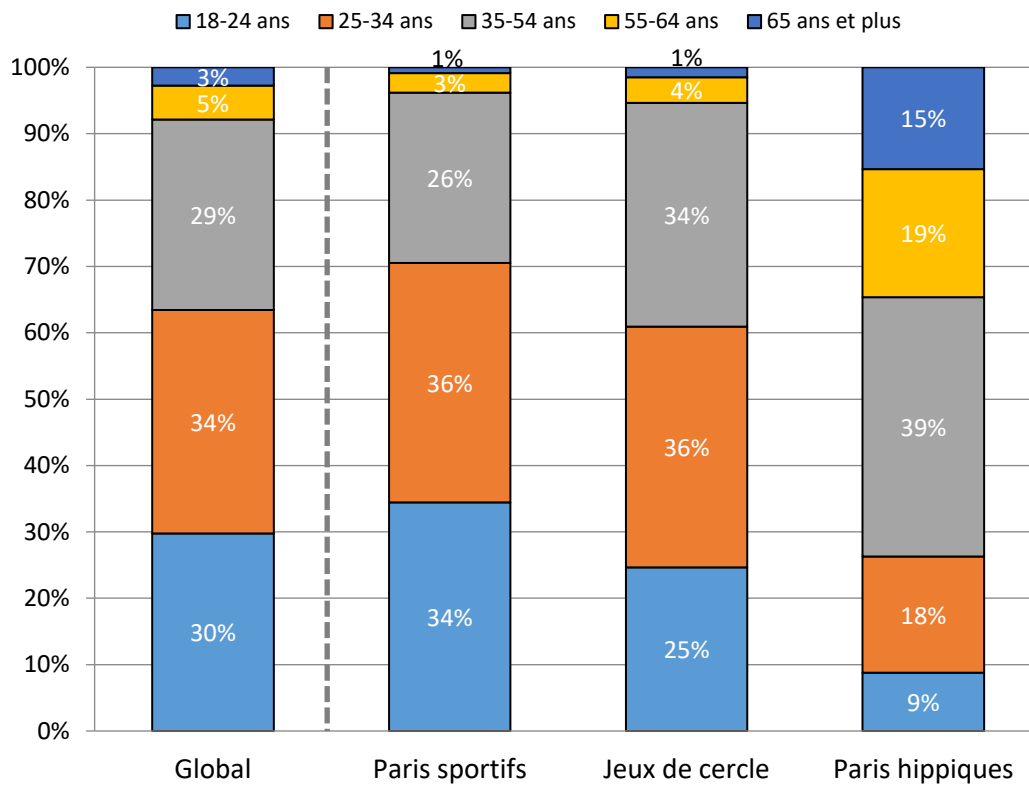
La proportion de joueur dits « multi actifs », c'est-à-dire qui ont engagé des mises dans deux ou trois activités de jeux en ligne, est de 23%. Elle est principalement portée par les joueurs actifs en paris sportifs et poker qui représentent 18% du total des joueurs actifs du trimestre. Ce segment de joueurs compte 80% de joueurs supplémentaires par rapport à l'an passé, ce qui souligne la conversion importante des joueurs de poker inscrits au précédent trimestre vers les paris sportifs.

Tableau 6 : Evolution de la répartition des CJA par type d'activité entre le T3 2019 et le T3 2020

	Poker uniquement	Paris sportifs uniquement	Paris hippiques uniquement	Poker et paris sportifs	Poker et paris hippiques	Paris sportifs et paris hippiques	3 activités
T3 2020	344 000	1 553 000	200 000	494 000	11 000	105 000	31 000
T3 2019	333 000	1 202 000	176 000	274 000	10 000	95 000	26 000
ΔT3 2020/ T3 2019	+3%	+29%	+14%	+80%	+4%	+11 %	+18%



Figure 10 : Répartition de la population des comptes joueurs par tranche d'âge



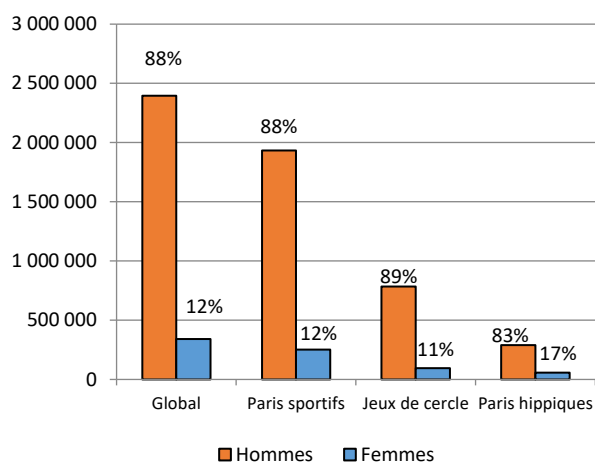
Clé de lecture : parmi l'ensemble des CJA, 24% ont entre 18 et 24 ans

Le marché enregistrerait une baisse de 9% de sa population totale de joueurs au T2 2020 qui s'était manifestée dans des proportions les plus importantes chez les joueurs des moins de 25 ans (-28% de CJA). L'offre de paris sportifs du trimestre étant moins affectée par la suspension de compétitions, les jeunes joueurs ont repris leur activité. Ainsi, leur représentation, en baisse de 6 points au précédent trimestre, atteint 30% au T3 2020, ce qui est davantage conforme à leur proportion habituelle.

Dans le segment des paris sportifs, la part des moins de 35 ans est la plus importante (70%), leur proportion étant inférieure d'un point par rapport au T3 2019. La population de joueurs de poker est également essentiellement jeune (71% des joueurs ont moins de 35 ans) et se rajeunit ce trimestre, ce qui a pour conséquence d'augmenter de 4 points la part des joueurs de moins de 25 ans. En revanche, le segment des paris hippiques est constitué de parieurs d'âge moyen plus avancé, les joueurs de plus de 35 ans comptant pour près de 75% des joueurs du secteur.



Figure 11 : Nombre de CJA répartis par genre



Clé de lecture : parmi l'ensemble des CJA, 12% sont détenus par des femmes.

Les joueuses sont peu présentes dans l'univers du jeu en ligne, leur proportion dans le total des joueurs actifs s'élevant à 12% ce trimestre, soit une proportion conforme aux observations habituelles.

Elles sont plus représentées dans l'univers des paris hippiques, où elles comptent pour 17% des comptes joueurs. Les proportions de comptes actifs sur le trimestre de femmes sont très proches en paris sportifs et en poker (respectivement 12% et 11%).

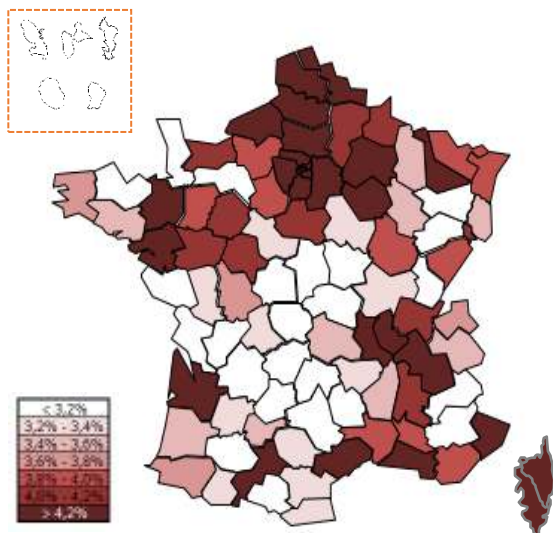
Tableau 7 : Evolution du nombre de CJA par activité et par genre

		Hommes	Femmes
Global	T3 2020	2 396 000	342 000
	T3 2019	1 874 000	243 000
	Δ T3 2020 / T3 2019	+ 28%	+ 41%
Paris sportifs	T3 2020	1 933 000	251 000
	T3 2019	1 436 000	161 000
	Δ T3 2020 / T3 2019	+ 35%	+ 56%
Poker	T3 2020	784 000	96 000
	T3 2019	575 000	69 000
	Δ T3 2020 / T3 2019	+ 36%	+ 40%
Paris hippiques	T3 2020	289 000	58 000
	T3 2019	258 000	50 000
	Δ T3 2020 / T3 2019	+12%	+ 16%

Toutefois, dans chaque secteur d'activité le nombre de comptes actifs de joueuses augmente plus vite que pour les joueurs. C'est notamment dans l'activité des paris sportifs que l'écart d'évolutions est le plus important (21 points). Les variations du nombre de joueuses actives se rapprochent davantage de celles des joueurs en poker et paris hippiques où la différence de progression est de 4 points.



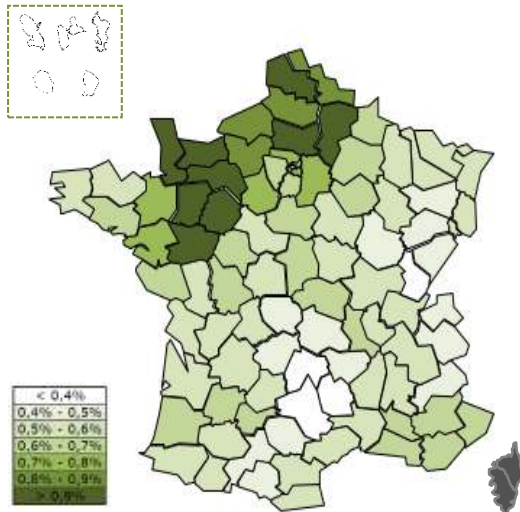
Les chiffres concernant la répartition par origine géographique prennent en compte l'adresse indiquée par le joueur dans son compte joueur. La répartition des comptes joueurs actifs est rapportée à la population majeure française répartie par département, pour définir un indicateur de densité de comptes joueurs parmi la population de joueurs potentiels. Ces densités ont été calculées à partir des données de populations françaises légales publiées par l'INSEE et en vigueur au 1^{er} janvier 2020. L'échelle de représentativité de CJA est différente selon l'activité afin de faire apparaître plus clairement les écarts de pratique entre départements.



Dans chaque département français, la population de parieurs sportifs est supérieure à celle des parieurs hippiques ou de joueurs de poker.

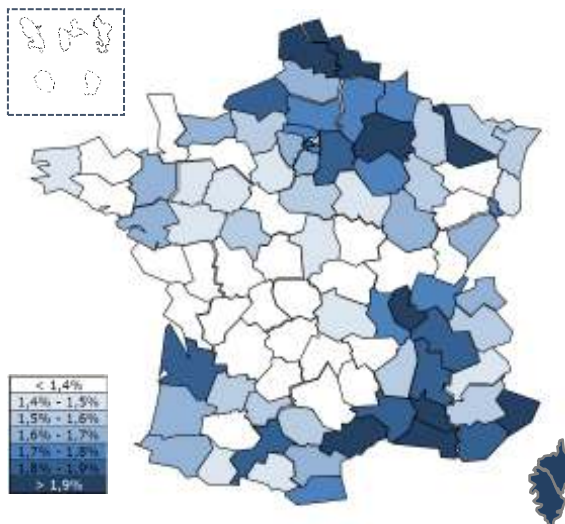
L'augmentation totale du nombre de parieurs sportifs du trimestre se vérifie dans l'ensemble des territoires français à un rythme relativement homogène mais oscillant entre +24% et +49% sur le territoire métropolitain.

Les concentrations de joueurs les plus importantes se situent dans le Rhône, le Val d'Oise, le Nord, le Pas de Calais et plus globalement dans les zones densément peuplées.



L'augmentation de la population de parieurs hippiques, plus mesurée qu'en paris sportifs, se retrouve également dans chaque département français allant jusqu'à +21% dans le Cantal et +20% en Loire Atlantique.

La pratique des paris hippiques est la plus importante dans les parties nord et nord-est françaises. Ce sont ainsi les départements de l'Orne, du Calvados et de la Mayenne dans lesquels les concentrations de joueurs sont les plus importantes. En revanche les départements qui comptent les nombres de parieurs hippiques le plus importants sont le Nord et le-Pas-de-Calais.



Le segment du poker en ligne enregistre également une progression de sa base de joueurs affichée sur l'ensemble du territoire français à un rythme qui varie entre +21% en Indre et Loire à +53% dans le Cantal, territoire qui compte la concentration de joueurs la moins élevée (inférieure à 0,9%).

Les départements aux densités des joueurs les plus importantes sont de nouveau le Nord et le Pas-de-Calais mais également les Bouches-du-Rhône, les Alpes Maritimes et les départements franciliens.

Tableau 8 : Evolution du nombre de CJA hors France

		T1	T2	T3	T4
2019	Paris sportifs	3 256	3 161	3 109	3 713
	Paris hippiques	780	900	345	596
	Poker	10 122	9 420	9 818	10 018
2020	Paris sportifs	3 873	4 765	4 650	
	Paris hippiques	577	581	650	
	Poker	12 653	22 507	11 700	

Le nombre de joueurs basés à l'étranger diminue de 50% au poker à 11 700. Il diminue également en paris sportifs mais dans des proportions moindres (-2%) pour un total de parieurs résidents à l'étranger de 4 650. L'activité hippique est très nettement celle qui compte le moins de joueurs (650 au T3 2020), mais sa population augmente de 12% ce trimestre.

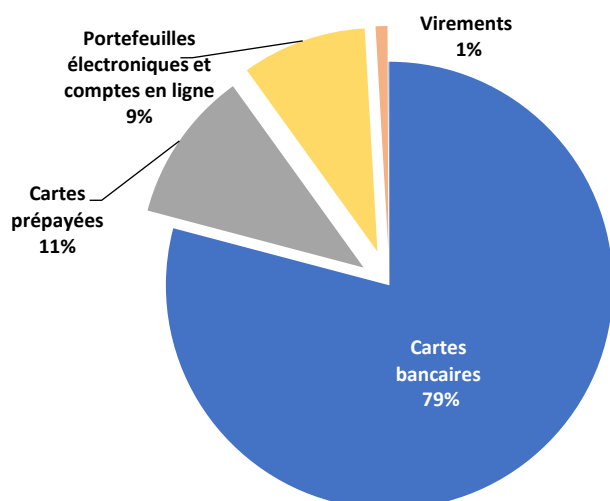


Tableau 9 : Evolution du montant des dépôts et des retraits

	2018	2019	T3 2019	T3 2020	ΔT3 2020/ T3 2019
Montant des dépôts	2 533 m€	2 585 m€	602 m€	813 m€	+35%
Montant des retraits	1 230 m€	1 325 m€	303 m€	463 m€	+53%

La croissance trimestrielle du marché des jeux en ligne se perçoit également par la hausse des mouvements de dépôts et retraits effectués par les joueurs sur ou depuis leurs comptes de jeu. En effet, les joueurs ont déposé l'équivalent de 813 millions d'euros sur leurs comptes de jeu, soit un montant en hausse de 35% par rapport au T3 2019. Les sommes retirées augmentent également de 53% à 463 millions d'euros.

Figure 12 : Moyens de paiement utilisés (en % des dépôts)



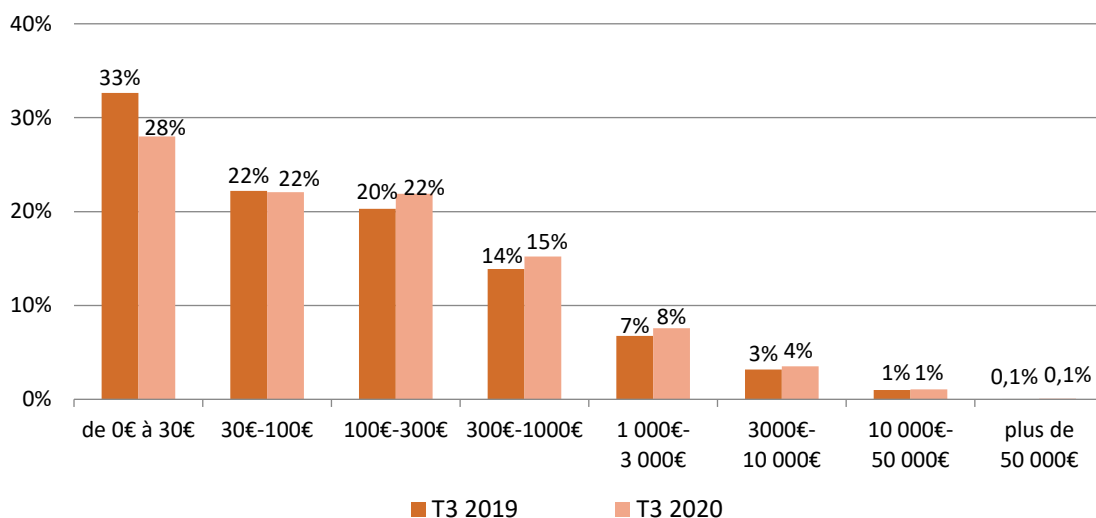
Les cartes bancaires ont permis de générer plus de 79% des dépôts des joueurs sur leurs comptes de jeu du trimestre.

Ce moyen d'approvisionnement est ainsi nettement favorisé par les joueurs. Sa propension est strictement similaire à celle du T3 2019.

Les cartes prépayées sont le deuxième moyen d'approvisionnement le plus utilisé des joueurs et ont contribué à la réalisation de 11% des sommes déposées (+2,5 points par rapport au troisième trimestre de 2019). Dans le même temps, la proportion des sommes approvisionnées par le biais de portefeuilles électroniques et comptes en ligne diminue de plus d'un point à 9%. Enfin, les virements constituent une solution d'approvisionnement marginalement utilisée par les joueurs et ont généré moins d'1% des dépôts.



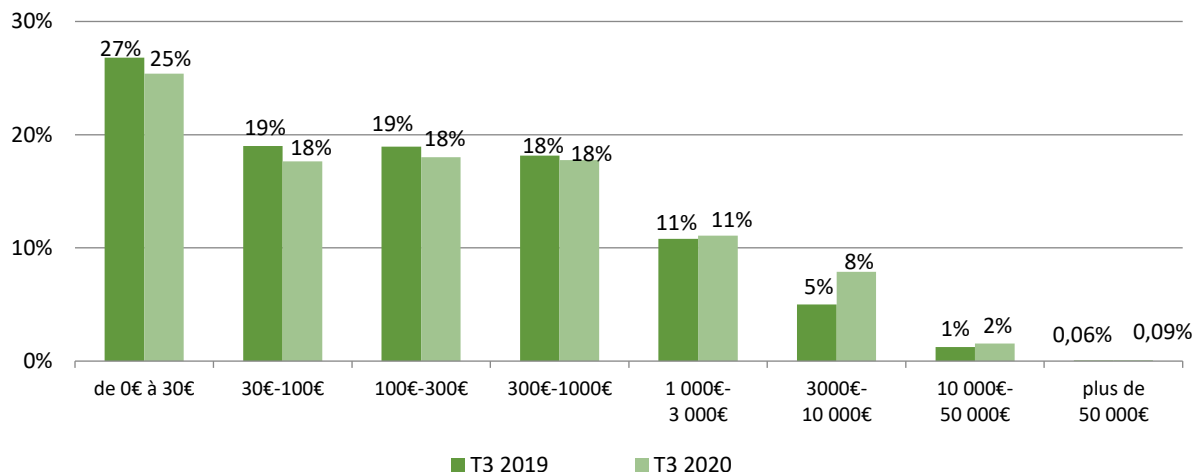
Figure 13 : Evolution de la répartition de la population des parieurs sportifs selon leurs mises trimestrielles



En raison de l’offre de paris sportifs quasi inexistante pendant près de la moitié du trimestre précédent, les mises par joueur avaient fortement diminué au précédent trimestre. En ce sens, la proportion des joueurs ayant engagé moins de 30 euros avait atteint 41%, soit une proportion nettement supérieure aux observations habituelles. Ce segment de joueurs représente 28% des parieurs sportifs du trimestre, soit une proportion en baisse de 5 points par rapport au T3 2019. A l’inverse, les proportions des joueurs ayant engagé entre 100 et 300 euros, 300 et 1 000 euros, 1 000 et 3 000 euros et entre 3 000 et 10 000€ gagnent toutes entre 1 et 2 points, signe d’une hausse des sommes engagées par joueur.

■ Paris hippiques

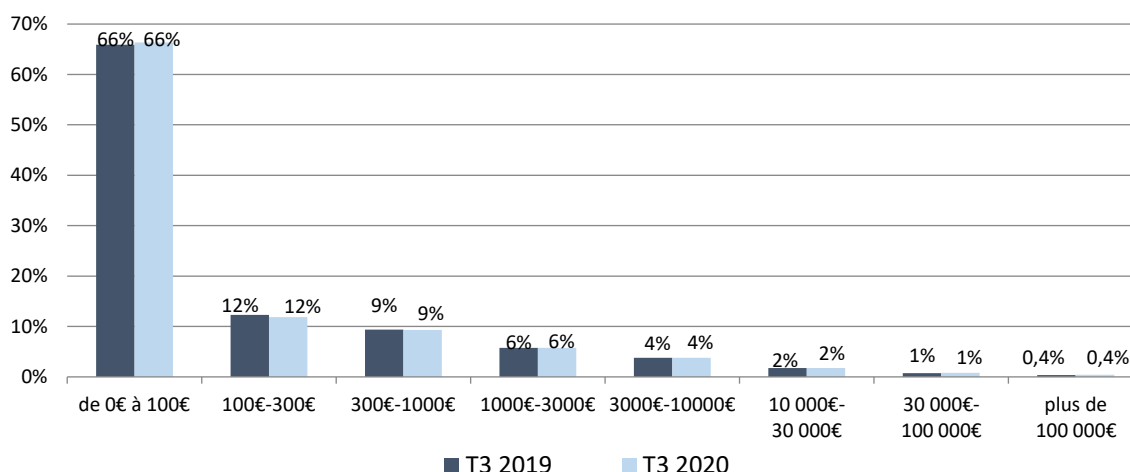
Figure 14 : Evolution de la répartition de la population des parieurs hippiques selon leurs mises trimestrielles



Comme au trimestre précédent, les évolutions de la répartition de la population de parieurs hippiques selon le montant de mises engagées traduisent une augmentation des mises par joueur. Ainsi, la part des parieurs ayant engagé de 0 à 30 euros sur les courses du trimestre reste la plus élevée (25%) mais baisse de 2 points par rapport à l’an passé. Les classes de joueurs engageant de 30 à 100 euros puis de 100 à 300 euros sont également en retrait d’un point chacune. A l’inverse, les proportions des joueurs ayant misé entre 3 000 euros et 10 000 euros et au-delà de 10 000 euros sont respectivement en hausse de 3 points et 1 point.

■ Jeux de cercle

Figure 15 : Evolution de la répartition de la population des joueurs de cash game selon leurs mises trimestrielles



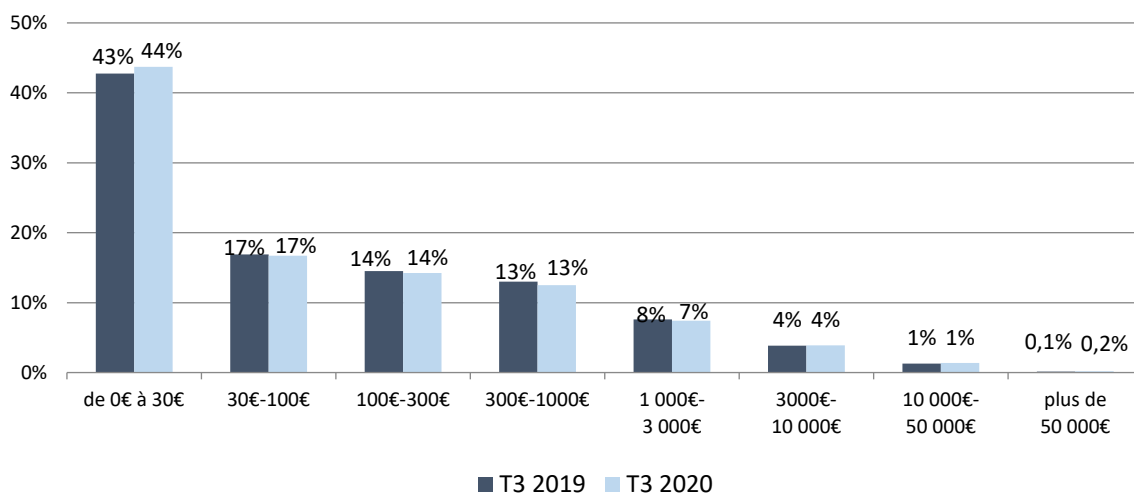
La répartition des joueurs de cash game selon leurs mises trimestrielles est parfaitement constante à celle de l’an passé. Ainsi, la proportion de joueurs ayant engagé de 0 à 100 euros de mises compte pour 66% des joueurs, puis les classes de joueurs reculent progressivement en fonction du montant de mises engagées.

Tableau 10 : Evolution du nombre de comptes joueurs de cash game misant plus de 100 000€ par trimestre

	T1	T2	T3	T4
2018	1 280	1 089	1 163	1 161
2019	1 165	1 165	1 144	1 182
2020	1 407	1 981	1 366	

Le nombre de joueurs ayant engagé au-delà de 100 000 euros sur les tables de cash game représente 0,4% des joueurs du secteur, et est inférieur de près de 600 joueurs au trimestre précédent.

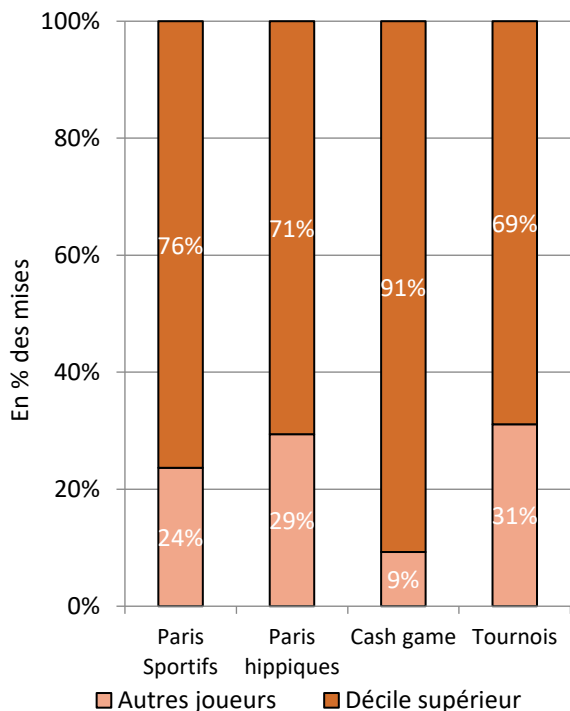
Figure 16 : Evolution de la répartition de la population des comptes joueurs de tournois de poker selon leurs droits d'entrée trimestriels



Les parties sous forme de tournois de poker sont privilégiées par les joueurs. En effet, 80% des joueurs de poker du trimestre ont participé à des parties sous forme de tournoi, contre 38% pour les parties de cash game. La répartition des joueurs de tournois de poker selon les droits d'entrée sur le trimestre n'a que très peu changée ce trimestre par rapport au troisième trimestre de 2019. Les évolutions du trimestre se limitent à une augmentation d'un point de la part de joueurs ayant engagé jusqu'à 100 euros en droits d'entrée, représentant 44% des joueurs. A l'inverse, la proportion de joueurs ayant engagé de 1000 à 3000 euros de droits d'entrée recule d'1 point à 7%.

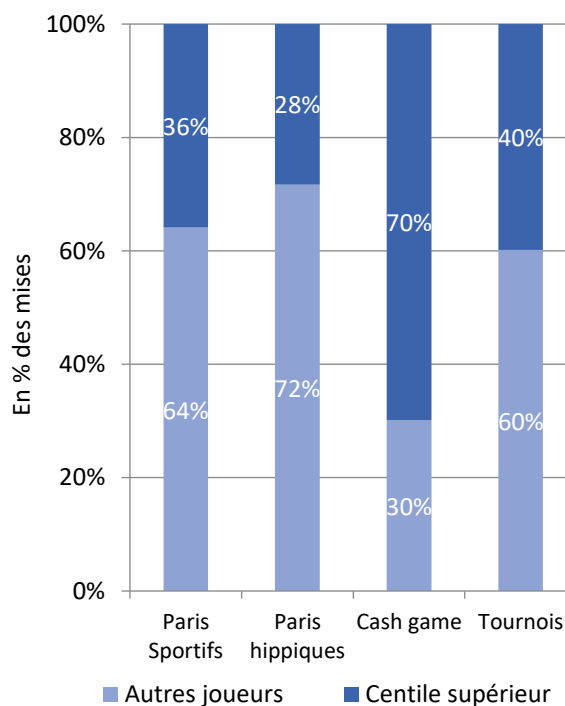


Figure 17 : Décile de comptes joueurs misant le plus



Clé de lecture : 10% des comptes joueurs en paris sportifs ont engagé 76% du total des mises du trimestre

Figure 18 : Centile de comptes joueurs misant le plus



Clé de lecture : 10% des comptes joueurs en paris sportifs ont engagé 36% du total des mises du trimestre

Dans chaque segment de jeux en ligne, une portion réduite de parieurs produit une proportion très importante de l'activité. Cette assertion se vérifie le plus fortement en cash game, le décile de joueurs ayant joué le plus de mises sur les parties de cash game contribuant à hauteur de 91% de l'activité et jusqu'à 70% pour le centile de joueurs.

En revanche, suite à l'augmentation importante du nombre de joueurs enregistrés dans chaque segment de jeux, la proportion d'activité générée par les plus gros joueurs s'est réduite de 1 à 2 points par rapport au deuxième trimestre 2020 dans chaque activité.

Tableau 11 : Evolution du poids relatif du centile et du décile supérieur

	Paris sportifs		Paris hippiques		Cash game		Tournois	
	T2 2020	T3 2020	T2 2020	T3 2020	T3 2019	T3 2020	T3 2019	T3 2020
Mises du centile supérieur	38%	36%	27%	28%	59%	70%	37%	40%
Mises du décile supérieur	78%	76%	71%	71%	78%	91%	70%	69%



Tableau 12 : Répartition du montant total des droits d'entrée

	Tournois
Sit&Go	88%
Multi-tables (MTT)	12%

Les participants de tournois de poker s'orientent massivement sur les tournois du type Sit&Go, qui génèrent 88% des droits d'entrée de l'activité. Le poids de ce type de tournoi a augmenté de 4 points par rapport au T3 2019. A l'inverse, la proportion d'activité générée depuis les tournois Multi-tables recule de 4 points à 12%.

Tableau 13 : Montants moyens des caves, recaves et droits d'entrée

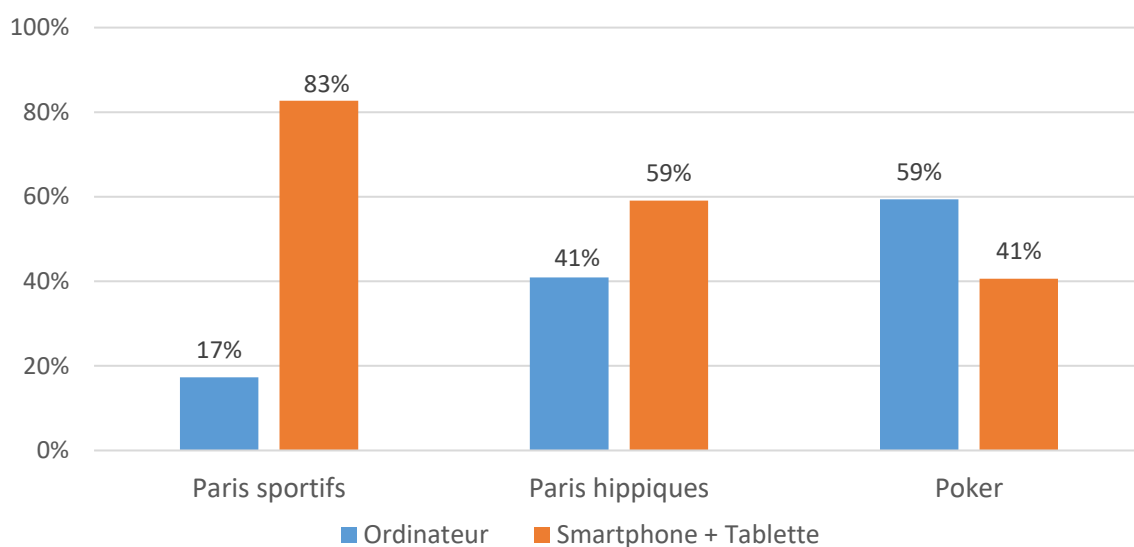
Cash game	Montant moyen des caves	36,3 €
	Montant moyen des recaves	4,4 €
Tournois (incluant les "freerolls")	Droits d'entrée moyens des tournois MTT	5,2 €
	Droits d'entrée moyens des tournois en Sit&Go	8,5 €

Le montant moyen des caves en cash game s'élève à 36,3 euros et a augmenté de plus de 2 euros ce trimestre au regard du troisième trimestre de 2019. A l'inverse, les recaves moyennes ont diminué à 4,4 euros.

Les coûts moyens de participation aux poker sous forme de tournois type MTT sont de l'ordre de 5,2 euros, soit un montant quasi similaire à l'an passé (5,1 euros). La progression des droits d'entrée moyens des tournois est moins importante (+13%), ceux-ci s'élevant à 8,5 euros.



Figure 19 : Répartition des mises par terminaux de connexion



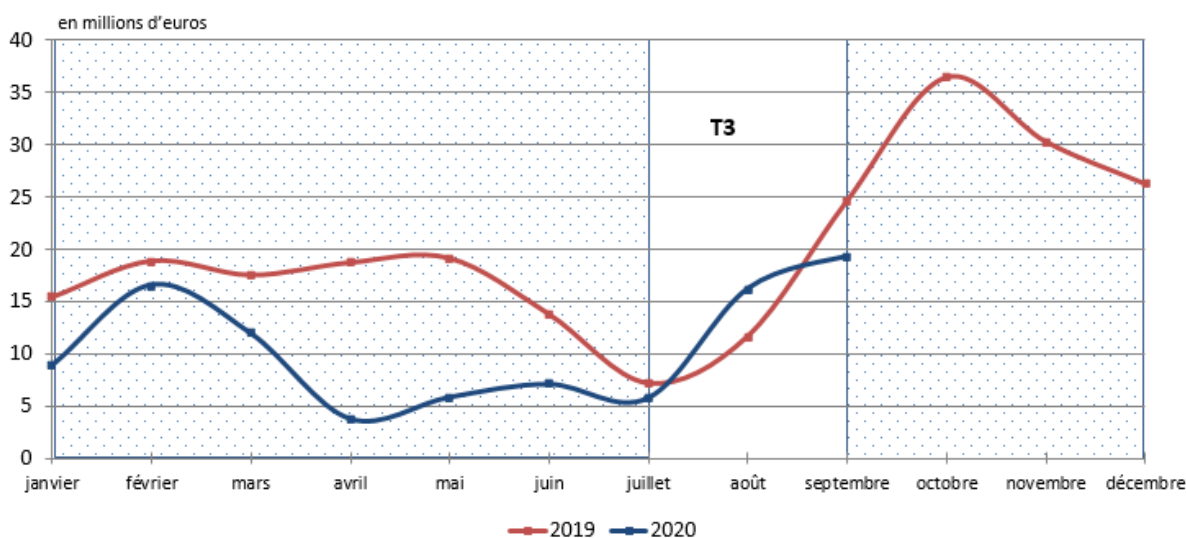
Les préférences des joueurs en matière de terminaux de jeux sont très différentes selon l'activité, pour deux principales raisons :

- la nature de l'offre pouvant être plus ou moins adaptée à l'utilisation d'un support mobile ou d'un ordinateur ;
- la composition de la population de joueurs, les plus jeunes privilégiant l'utilisation de terminaux mobiles au contraire des joueurs d'âge plus avancé qui ont davantage recours aux ordinateurs.

Dans le segment des paris sportifs, l'écart entre l'utilisation d'ordinateurs ou de supports mobiles comme terminal de jeux est le plus important. Sur cette activité, les mises engagées depuis un terminal mobile contribuent à hauteur de 83% du total d'enjeux, soit une proportion constante par rapport à l'an passé. Le segment des paris hippiques comprend également une part d'enjeux placés depuis un appareil mobile plus importante (59%) et en hausse de 2 points au regard du T3 2019. En revanche dans l'activité poker, l'ordinateur reste le terminal qui génère le plus d'activité. Toutefois, la proportion d'enjeux de l'activité engagés depuis un appareil mobile a augmenté de 2 points ce trimestre à 41%.



Figure 20 : Evolution mensuelle des budgets marketing bruts et HT des opérateurs de jeux en ligne



Source : KANTAR Media

Les montants de budgets présentés incluent les médias suivants : Télévision, Radio, Presse, Affichage et Internet.

Les investissements marketing des opérateurs agréés du trimestre sont restreints compte tenu de la situation sanitaire affectant les marges d'exploitation des opérateurs de jeux d'argent. Comme aux trimestres précédents, ils sont donc en diminution de 5% en comparaison avec l'an passé pour un montant investi de 41 millions d'euros.

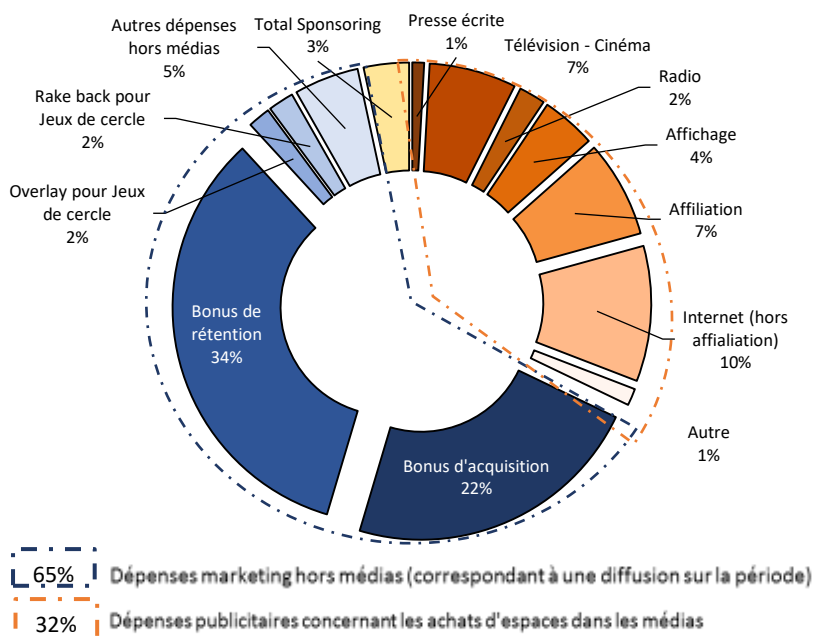
Les dépenses en publicité sont toutefois en croissance tout le long du trimestre. Elles ont notamment fortement augmenté au mois d'août (+178% par rapport à juillet) en raison de l'enjeu de recrutement important lié au déroulement de la phase finale de la Ligue des Champions de football ou encore de la reprise du championnat de France de football.

Tableau 14 : Evolution des budgets marketing médias des opérateurs de jeux en ligne

	2018	2019	T3 2019	T3 2020	Δ T3 2020/ T3 2019
Budgets marketing médias	187 m€	239 m€	43 m€	41 m€	- 5%



Figure 21 : Répartition des dépenses marketing nettes des opérateurs



Clé de lecture : au cours du trimestre, 65% des dépenses marketing des opérateurs concernaient des dépenses marketing hors médias

La répartition des dépenses marketing du trimestre connaît quelques évolutions par rapport au trimestre précédent. Le poids des investissements des opérateurs en achats d'espaces publicitaires, qui s'était sensiblement réduit au précédent trimestre, retrouve un niveau cohérent avec les observations habituelles. Ils représentent 32% du total des dépenses marketing des opérateurs, soit une proportion d'un point inférieure à celle du T3 2019 mais supérieure de 7 points à celle du T2 2020. Les achats d'espaces publicitaire sur internet sont les dépenses médias les plus importantes. Leur poids dans le total des dépenses marketing perd 2 points en comparaison avec le T2 2020, à l'inverse des dépenses en affichage publicitaire et en affiliation en hausse de 3 points et 4 points et représentant respectivement 4% et 7% du total des dépenses marketing.

La proportion des dépenses marketing hors média a baissé par rapport au précédent trimestre évoluant de 72% au T2 2020 à 65% ce trimestre. Cette diminution provient d'une réduction très prononcée de la part des bonus de rétention (-14 points) et des rake back (-3 points) en partie compensée par le versement de bonus d'acquisition dont le poids augmente de 12 points. Enfin, la part des investissements en sponsoring stagne ce trimestre à 3%.

⁽¹⁾ **Rake back** : lors d'une partie de cash game en argent réel sur internet, la salle de poker effectue un prélèvement sur les pots joués à partir du Flop. A partir d'un certain niveau de prélèvements générés, certains opérateurs reversent une fraction de ce rake aux joueurs prenant la forme de points de fidélité convertibles en cash, en bonus ou en lots. C'est ce que l'on appelle le rake back.

⁽²⁾ **Overlay** : lorsque la dotation garantie d'un tournoi est supérieure aux droits d'entrées payés par les joueurs, l'organisateur paie la différence. C'est ce que l'on appelle l'overlay.